Documents liés à la carrière d'une institutrice.

Numéro d'inventaire : 1979.25857 (19-55)

Auteur(s) : Jeanne Célestine Winant

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Date de création : 1958

Description: Feuilles simples et doubles, 1 cahier, 1 journal.

Notes : Documents à partir de 1904

Mots-clés: Gestion des personnels: recrutement, nominations, etc.

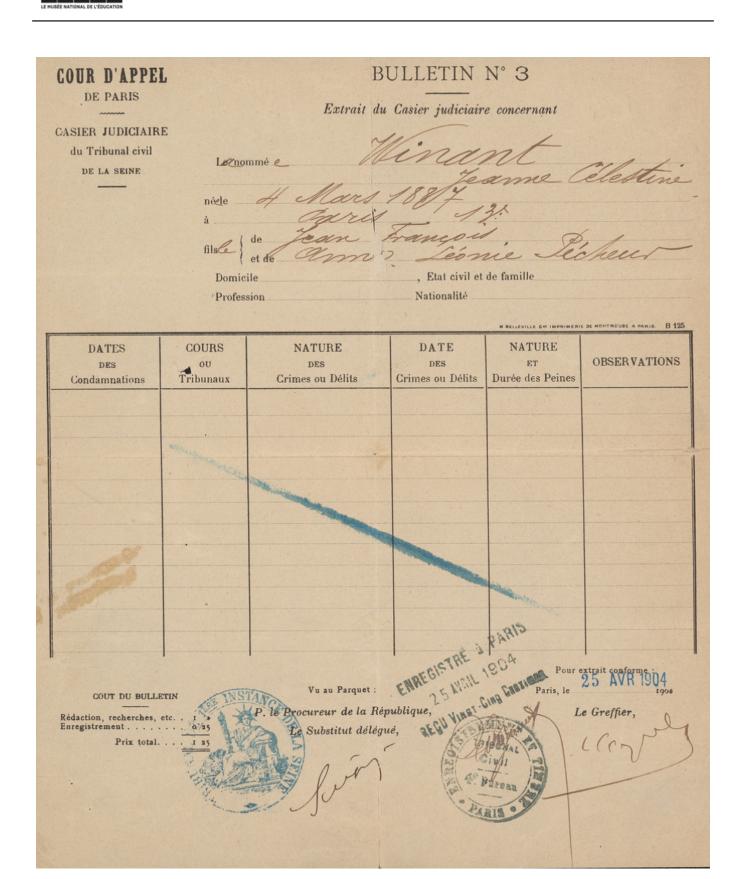
Filière : Cours complémentaire **Niveau** : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p. **Lieux** : Paris, Paris

1/4



GADE	G13			
М	U	N	Α	É
LE MUSÉE NATIONAL DE L'ÉDUCATION				

DIRECTION

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ

1ºr BUREAU

PREFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Paris, le 27 JUIL 1932

Adj. 1923. - 2º Lot. -- No 225.

M

J'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté en date 2 5 JUIL 1932

..... ayant son effet à partir

1 OCT 1932 Agrous 6st nommée transférée à l'école

les Sonchain le maihere chargie si C.C. Em " Gal Littes A. Teines en remplacement de M. C. Serfresne rehaite

transférée

LE PRÉFET DE LA SEINE, Pour le Préfet et par autorisation :

L'Inspecteur général de l'Instruction Publique, DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA SEINE.

Pour l'Inspecteur général de l'Instruction Publique, Directeur de l'Enseignement primaire du département de la Seine, L'Inspecteur primaire délégué:



M. Winant Jeann, institutrice, rue to Esthise

- Imp. E. Desfossés, - 3000 ex, Tellière 7 kil. B - 5-31,

DIRECTION

Adj. 1923. — 2º Lot. — Nº 246

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

12 WARS 1525
11 Inspectrice de l'Enseignement Primaire,

Paris, le 29 FEV 1928

LE PRÉFET DE LA SEINE

à Mademoiselle Winant Institut sie à vécole de filles 189 rue de Tolliae Paris 13°

J'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté en date du 2 9 FFV 1928 ayant son effet à partir du 1 = JANV 1928 192 ; je vous ai promu a la la classe de votre grade.

Pour le Préfet et par autorisation :

L'Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire,

Pour L'Inspecteur d'Académie DIRECTEUR DE L'ENSCIONEMENT PRIMAIRE DE LA SEINE L'INSPECTEUR PRIMAIRE DÉLÉGUÉ

E. Desfosses. - 3000 ex. coq.